



**HAL**  
open science

## Introduction générale

Anne-Marie Arborio, Paul Bouffartigue, Annie Lamanthe

► **To cite this version:**

Anne-Marie Arborio, Paul Bouffartigue, Annie Lamanthe. Introduction générale. Anne-Marie Arborio, Paul Bouffartigue, Annie Lamanthe. Crise(s) et mondes du travail, Octarès, pp.5-13, 2019, 9782366300871. halshs-02066678

**HAL Id: halshs-02066678**

**<https://shs.hal.science/halshs-02066678v1>**

Submitted on 13 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Anne-Marie Arborio, Paul Bouffartigue & Annie Lamanthe (Dir.),**

*Crise(s) et mondes du travail,*

**Toulouse, Octarès, Coll. Le travail en débats,**

**Série Colloques et congrès, 2019, pp. 5-13**

\*\*\*\*\*

### **Introduction générale**

En 2007, aux Etats-Unis, la bulle immobilière se dégonfle, provoquant dans ce pays la crise financière dite des « *subprimes* ». Le 15 septembre 2008, la faillite de *Lehman Brothers* ouvre une crise financière mondiale, qui se transforme très vite en crise économique affectant tout d'abord l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon. Tous les gouvernements y réagissent par des plans de relance et de sauvetage des banques et des grandes entreprises menacées de faillite. Les dettes publiques s'alourdissent, conduisant à une situation de quasi-faillite de l'Irlande, de la Grèce, puis d'autres pays d'Europe du sud dès 2010. Les pays émergents ont pu penser y échapper mais le ralentissement de l'économie chinoise en 2012 puis l'effondrement du prix des matières premières en 2015 se combinent avec le ralentissement des pays plus avancés pour plonger le monde entier dans une crise dont on ne voit pas l'issue. Ce contexte est aussi celui du début d'un nouveau cycle de mouvements sociaux et démocratiques. A partir de 2011 débute notamment le mouvement « des places » qui secoue le monde arabe, l'Europe du sud – l'Espagne, la Grèce, le Portugal – puis les grandes villes d'Amérique du Nord et du Royaume-Uni. En 2016, la France connaît également cette forme de contestation, avec le mouvement « Nuit Debout » né dans le sillage des mobilisations sociales contre la « loi Travail ». Ces crises politiques accompagnent étroitement les dérèglements économiques et sociaux.

Les mondes du travail ont été touchés de plein fouet par les effets de ces crises et des réponses néolibérales, souvent radicales, qui leur ont été données : accélération de la désindustrialisation, montée du chômage, restructurations d'entreprises, déconstruction du droit du travail visant à « flexibiliser » les marchés du travail, montée des formes d'emploi dégradées, affaiblissement de la protection sociale, intensification du travail, baisses de salaires, extension de la pauvreté laborieuse et des politiques de *workfare*... Au sein de l'Europe, c'est dans les pays du sud, et particulièrement en Grèce, qu'ils ont été les plus violents, ce dernier pays enregistrant en quelques années la chute d'un quart de son activité économique, choc équivalent aux effets d'une guerre. C'est pourquoi les organisateurs des XV<sup>es</sup> Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST 2016) ont décidé de tenir cette manifestation à Athènes. Elle invitait à explorer les liens entre crise(s) et mondes du travail<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Co-organisées par le LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail d'Aix-en-Provence) et le Kekmokop (Centre de morphologie sociale et des politiques sociales d'Athènes), les XV<sup>es</sup> JIST se sont tenues les 11-12-13 mai 2016 à

en favorisant les échanges entre chercheurs du Nord et du Sud sur cette thématique. Il s'agissait de discuter tant de la notion de crise en elle-même que des implications dans les domaines de l'emploi et du travail de la crise financière, ou crise de la dette, des années 2007-2008.

Avec cette représentation communément admise selon laquelle nous serions entrés dans une crise depuis 2007 – particulièrement révélée par sa qualification de « grande récession » par les historiens –, cette notion trouve une nouvelle actualité tout à la fois comme catégorie de la pensée et catégorie de la pratique pour de nombreux acteurs sociaux. Mais quel sens donner à ce terme de crise, par ailleurs largement mobilisé, et depuis longtemps, en sociologie du travail ? Faut-il même continuer de l'utiliser dès lors que l'on admet que la situation actuelle trouve son origine dans une rupture datant d'une quarantaine d'années ? En effet, on serait tenté de considérer que, depuis le milieu des années 1970, nous vivons une succession de crise(s) dans la crise – sous-entendu celle du fordisme, ou du capitalisme –, c'est-à-dire un *continuum* de changements structurels. Les uns y verront une période de « mutation » ou de « transition », préférant donc ces termes à celui de crise, dans la mesure où la prolongation d'une crise dans le temps en fait autre chose. Mais ne risque-t-on pas ainsi d'en gommer les aspects critiques et dramatiques ? Les autres y verront une crise systémique, non seulement en ce qu'elle touche l'ensemble de l'économie-monde, mais aussi en ce qu'elle concerne les dimensions politiques, sociales et écologiques de nos sociétés, par ailleurs désormais étroitement interdépendantes comme en témoigne l'usage généralisé des notions de mondialisation ou de globalisation. Ainsi, les impacts de la et/ou des crise(s) que traversent les sociétés européennes depuis les dérèglements financiers survenus en 2007 viennent se combiner aux changements qu'ont accompagnés les politiques et réformes mises en œuvre bien antérieurement. S'y joue le démantèlement des régulations qui sécurisaient les mondes du travail, lesquels, désormais, sont appelés à se soumettre aux implications de la nouvelle phase de mondialisation et des politiques néo-libérales qui l'accompagnent. Mais, au-delà du constat et de l'analyse des formes que prennent ces décompositions, ne faut-il pas observer plus avant les dynamiques en cours en se donnant les moyens de repérer ce qui se reconstruirait potentiellement, tant au plan du travail que de celui d'un changement social d'ensemble ? C'est ce à quoi invitait l'appel à contribution à ces journées. En effet, les déstabilisations et les transformations de l'encastrement socio-institutionnel du travail ne sont jamais entièrement dérivées des choix politiques et des politiques néo-libérales elles-mêmes : elles ont aussi à voir avec les dynamiques technologiques, qui animent également les changements dans les formes de l'activité laborieuse ; les mondes du travail, même affaiblis collectivement et mis en position très défensive ne subissent jamais passivement ces transformations.

L'ouvrage donne à voir quelques résultats de ces réflexions et de ces échanges autour de quinze chapitres tirés de communications présentées à ces Journées<sup>2</sup>. L'éclairage privilégié se veut international, les textes portent sur six pays, – en particulier d'Europe du sud (Grèce, Italie, Portugal, Espagne et France) sans oublier le cadre européen à proprement parler –, et mettent en évidence les impacts de la crise sur les mondes du travail à partir de trois entrées : le salariat (première partie « Ce que la crise fait au salariat », introduite par Esteban Martinez), le vécu des travailleurs et des demandeurs d'emploi (seconde partie « Travailleurs

---

l'Université Panteion d'Athènes. Elles ont rassemblé plus de 300 participants et enregistré plus de 200 communications, présentées dans sept ateliers distincts (<https://jist2016.sciencesconf.org/>).

<sup>2</sup> Sélection de communications qui sont loin de couvrir l'ensemble des sept ateliers qui se sont tenus durant les JIST 2016 (voir le site <https://jist2016.sciencesconf.org/>).

dans la crise », introduite par François Sarfati), les politiques publiques (troisième partie « Les politiques publiques en action », introduite par Lionel Jacquot).

A travers ces contributions, ce sont différentes facettes des implications de la crise sur les mondes du travail qui sont explorées.

### **Une dimension historique et sociétale**

Les contextes de crise profonde, comme celui que nous connaissons depuis maintenant plusieurs décennies, déstabilisent non seulement les catégories institutionnelles et statistiques de mise en forme et de mesure des activités économiques, mais également les catégories cognitives – ordinaires comme savantes –, qui nous permettaient de penser le travail. Tel est le cas de celles que les sciences sociales du travail avaient construites à l'époque de la croissance fordienne, au cours de laquelle une série de compromis sociaux avaient permis de contenir l'exploitation de la force de travail. Nous percevons mieux aujourd'hui combien elles étaient porteuses d'une série d'angles morts, notamment ceux qui rendaient peu ou pas visible la reproduction de formes de travail et d'emploi hybrides, entre travail indépendant et travail dépendant, ou de formes de travail dépendant imparfaitement inscrits dans la norme salariale. Tel était le cas du « travail indigène », ce « miroir de l'historicité du salariat » étudié par Ferruccio Ricciardi (Chapitre 1). Si dans l'entre-deux Guerres l'esclavage était devenu résiduel dans les colonies, ce n'est pas le cas du travail forcé ou obligatoire, largement mobilisé au cours du premier conflit mondial, et qu'il s'agissait désormais de réguler, sinon de supprimer. Plus largement, « le rôle des travailleurs recruteurs dans le cadre de formes diverses de marchandage, la porosité des frontières de l'entreprise et l'hétérogénéité des relations d'emploi, la volatilité du contrat du travail » ont fait obstacle à la généralisation de norme salariale eurocentrée, au cours de cette période, quand l'OIT s'efforce de diffuser ses conventions dans les espaces coloniaux.

Ne pas interpréter les dynamiques actuelles du travail uniquement comme processus unilatéral de démantèlement du salariat, telle est l'ambition de la contribution de Sylvie Célérier, Alberto Riesco-Sanz et Pierre Rolle sur « les diverses voies de détachement des travailleurs de l'entreprise » (chapitre 2). Si on déplace la focale du statut des travailleurs – notamment selon qu'ils sont salariés ou « indépendants » – au type de relations qu'ils nouent avec leurs employeurs ou leurs commanditaires – qui sont bilatérales ou multilatérales –, on observe que la figure dominante en Europe demeure celle des « salariés bilatéraux », avec trois quarts des emplois recensés. Mais elle s'effrite, au bénéfice, non pas de celle d'« indépendants bilatéraux » – ceux qui n'ont généralement qu'un seul client –, mais de celle d'« indépendants multilatéraux », dont les échanges avec les commanditaires sont régis par le droit commercial. Se développe également la figure du salarié qui est en lien avec plusieurs employeurs, soit successivement – avec les emplois précaires – soit simultanément – au travers par exemple de l'apprentissage ou des groupements d'employeurs. Cette forme de « collectivisation des employeurs dans l'espace du contrat de travail » est particulièrement fréquente dans les pays d'Europe du nord, alors que les indépendants sont surreprésentés dans des pays d'Europe du sud où les activités agricoles ont encore un poids important. Mais il ne s'agit pas – ou pas seulement – de survivance, car « l'indépendance bilatérale » y progresse sous l'effet de l'insertion de ces « indépendants » dans des filières productives intégrées. Derrière le recul de la forme devenue classique du travail salarié se produirait donc plutôt une extension du salariat comme rapport social global, avec le « développement de modes de gestion des forces de travail plus complexes et plus socialisées qui débordent l'entreprise et sont capables d'agencer des activités ou des fractions d'activités hétérogènes – indépendantes ou non – sans s'obliger au maintien de collectifs de travail stables ». Il est clair que les dynamiques

technologiques jouent leur rôle dans ce processus de « détachement des travailleurs de la forme d'entreprise », mais sans qu'apparaissent encore clairement les modalités de sécurisation des échanges de travail et des conditions d'existence des travailleurs qui pourraient lui donner le visage non plus de la régression sociale mais du progrès social.

Selon le type de questionnement et de méthode adopté, la diversité interne à l'espace européen apparaît plus ou moins importante dans ce qu'en donnent à voir les textes. A rebours de la contribution précédente, Margareta Barroso en explorant la manière dont, en Europe, les pratiques managériales et organisationnelles ont été impactées par la crise entre 2010 et 2013 – en prenant appui sur les enquêtes conduites par la Fondation Européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail – met l'accent sur les contrastes intra-européens, notamment entre pays du sud et du nord. En effet, les performances financières, productives et organisationnelles des entreprises tendent à s'être dégradées dans les premiers, et pas dans les seconds (chapitre 3). Le lecteur français trouvera par ailleurs dans les différentes contributions traitant d'autres pays – quatre concernent l'Italie (Tania Toffanin, chapitre 9 et Mara Bisignano, chapitre 11), deux la Grèce (Christina Karakioufalas, chapitre 6, et Chryssa Paidoussi, chapitre 13) et une le Canada (Marie-Pierre Boucher & Yannick Noiseux, chapitre 12) – des éclairages comparatifs indirects sur les modalités au travers desquelles la crise affecte le travail salarié, ses mondes sociaux, et les modes d'appropriation par les travailleurs des expériences qu'elle suscite : qu'il s'agisse du chômage total ou partiel, des changements dans les régimes horaires, de la condition des travailleuses âgées incitées à poursuivre ou à reprendre une activité professionnelle au moment où le marché du travail la rend improbable, des travailleurs migrants de la logistique qui s'initient aux grèves, ou encore des politiques du travail et de la protection sociale conduites en Italie ou au Québec, dont les ressemblances avec celles mises en œuvre en France sont manifestes.

### **La crise, un nouveau ressort de la légitimation des politiques néo-libérales**

Les textes de Mara Bisignano (Chapitre 11) sur l'Italie et celui de Marie-Pierre Boucher & Yannick Noiseux (Chapitre 12) sur le Canada mettent particulièrement en évidence cette facette de la crise, à savoir la façon dont elle a servi de légitimation aux gouvernements pour mettre en place des réformes structurelles et conduire des politiques d'austérité concernant tout à la fois les systèmes de protection sociale et les modes de régulation de l'emploi. Réformes des retraites, avec l'allongement des durées de cotisations et réformes de l'assurance chômage avec des politiques dites d'activation, engageant la conditionnalité des aides et un contrôle renforcé d'un côté, réforme des législations du travail vers une plus grande flexibilité du marché du travail, de l'autre.

Comme le montre M. Bisignano pour l'Italie, les réformes de la régulation du marché du travail se sont faites « au nom de l'emploi, sous l'emprise de la crise », avec l'argument que la fluidification du marché du travail est nécessaire à la création d'emploi (mise en place de nouveaux contrats, assouplissement du licenciement, ou encore modération salariale). Dans l'analyse proposée, cette rhétorique de la crise comme support à de nouvelles réformes structurelles ne doit pas être vue de façon isolée mais bien comme la poursuite de mouvements engagés depuis les années 1980, que la crise viendrait en quelque sorte relancer, en leur donnant l'occasion d'un prolongement, d'une accélération, comme source d'une légitimité renouvelée. Les deux textes montrent très directement comment les gouvernements qui se sont succédé depuis le début des années 1990 ont joué un rôle de premier ordre dans ce processus et il est notable que, dans les deux cas, ce sont des gouvernements de majorités différentes qui ont engagé des réformes allant toutes dans le même sens. Les auteurs font aussi ressortir la façon dont les syndicats ont accompagné ce mouvement et l'ont cautionné, là aussi au nom de la défense de l'emploi, à travers la signature d'accords et d'une concertation

qui, comme en Italie, ont permis de légitimer les choix faits par les gouvernements pour des ajustements basés en priorité sur la précarisation de l'emploi, la réduction des protections sociales et une modification profonde des termes de la relation salariale.

C'est bien dans ce contexte, et comme l'y invite Aurélie Peyrin (Chapitre 14), qu'il faut saisir les transformations de l'emploi public en France (mise en crise du modèle de l'emploi statutaire et normalisation d'un régime contractuel), à la jonction entre les idéologies guidant les réformes au plus haut niveau des Etats (réduction des déficits publics et nouveaux modes de régulation de l'emploi, nouveau management public, nouvelle organisation des services publics) et leurs conséquences concrètes, ici aussi entérinées par la négociation collective.

Au-delà des actions conduites par les gouvernements des Etats, de tous les textes ressort particulièrement le rôle central joué par l'Union européenne dans ces mutations, qu'il s'agisse des implications des critères de convergence et des injonctions de réduction des dépenses publiques, de l'application du droit communautaire en matière d'emploi dans le secteur public, des politiques d'activation des demandeurs d'emploi ou des idéologies qui sous-tendent des politiques de formation et d'éducation incitant à la mobilité professionnelle et à l'ajustement des ressources humaines aux besoins du marché européen.

### **Le salariat stable au cœur de la crise**

Si les crises économiques en régime capitaliste ont comme manifestations les plus immédiates et visibles les fermetures d'entreprises, les suppressions d'emploi, la montée du chômage et des emplois précaires, elles sont toujours des moments d'expérimentations et de recompositions plus souterraines qui peuvent affecter jusqu'aux franges les plus stables ou les plus protégées de la main-d'œuvre telles que les professions au le plus sens étroit de ce terme. Certains groupes professionnels ont pu sembler un temps à l'abri des effets de la crise par leur statut ou celui de leur employeur ou par leur exercice dans des espaces abrités de la concurrence. Mais la crise actuelle ne les épargne pas, des taxis privés d'une partie de leur clientèle, soumis à de nouvelles concurrences, alors même que le métier de chauffeur est un refuge possible pour des travailleurs privés de leur emploi, jusqu'aux secteurs susceptibles d'apparaître d'autant plus cruciaux à maintenir qu'ils servent à contenir les effets de la crise, comme le social, l'éducation ou la santé, dans lesquels les professions disposent d'arguments, en même temps qu'elles sont menacées par la crise des finances publiques<sup>3</sup>. De la même façon, les secteurs d'activité, – dans l'ouvrage, de l'industrie automobile et de la grande distribution à la fonction publique en passant par la logistique –, ont été très inégalement exposés à la crise et aux modalités des restructurations ou des réorganisations.

Dans la production automobile, Elena Dinubila (chapitre 9) montre comment le passage au chômage partiel a pu s'accompagner d'un retour à des horaires de travail moins décalés, et donner ainsi l'occasion aux travailleurs de souffler en retrouvant des rythmes de vie familiaux plus harmonieux. Le développement de « micro économies solidaires » familiales ou de quartier a également pu être observé. Mais quand l'activité économique reprend c'est avec une restauration des conditions antérieures de travail. La stabilité relative de l'emploi de ces travailleurs a ainsi comme contrepartie l'ajustement de leur condition salariale aux fluctuations du marché. Dans la grande distribution les perspectives de promotion et d'intégration paternaliste *via* l'intéressement et l'actionnariat reculent, mais sans que cela ne modifie le caractère captif de ce type d'emploi pour une majorité de la main-d'œuvre, en position très fragile sur le marché du travail. La fonction publique elle-même n'est plus synonyme de protection de l'emploi. Aurélie Peyrin (chapitre 14) montre qu'en France, le nouveau ne provient pas tant que la persistance de l'usage d'agents non titulaires que de la

---

<sup>3</sup> Ces questions étaient au cœur de deux ateliers des JIST dont nous n'avons pas pu retenir de communication dans notre sélection présente.

reconnaissance d'un nouveau statut de contractuel à emploi indéterminé. Et dans le pays d'Europe le plus frappé par la crise, la Grèce, les fonctionnaires n'ont pas été épargnés par des retards dans le versement des rémunérations, l'imposition de passages à temps partiel ou de mutations géographiques contraintes.

*A contrario*, la logistique est un exemple d'activité dont la croissance n'a que peu été affectée par la crise, qui n'hésite pas d'ailleurs à se présenter sous le visage du modernisme. Mais derrière ce visage se cache une forte continuité des modes d'exploitation d'une main-d'œuvre ouvrière – bas salaires, faibles perspectives de promotion, fort turn-over, poursuite de la rationalisation taylorienne du travail *via* la pression de la commande vocale – ainsi que de nouvelles formes de précarités. Parmi celles-ci, le recours à une main-d'œuvre migrante et racisée. Autant de conditions *a priori* peu favorables aux conflits sociaux et la syndicalisation. Pourtant la contribution de Carlotta Benvegnù (chapitre 10) sur le cas italien montre que certaines circonstances peuvent favoriser des grèves, souvent pensées comme « improbables

### **L'expérience du chômage et de la recomposition des normes d'emploi**

Un simple ralentissement de la croissance suffit à créer du chômage, lorsqu'il ne permet plus d'absorber les nouveaux-venus sur le marché du travail. *A fortiori*, le retournement de l'activité économique que constitue la crise économique au sens le plus strict et la récession conduisent au chômage privant en nombre les travailleurs de leurs emplois, de leurs salaires et de l'activité qui rythmait leurs journées. Le chômage se fait massif lors des crises économiques et sa réduction est surveillée comme signe d'amélioration de la conjoncture.

Les crises économiques de la fin du XIXe siècle ont suscité des réflexions sur les contours de la catégorie du chômage avec pour enjeu le dénombrement des chômeurs et avec pour effet l'unification sous un même terme de situations diverses, laissant de côté d'autres situations de pauvreté liées à la privation de travail. La condition des chômeurs a certes bien évolué depuis, notamment du fait de la mise en place de systèmes d'assurance. Dans les sociétés qui en sont pourvues, le chômage n'est ainsi plus forcément synonyme de misère, du moins s'il ne dure pas trop, ou si la solidarité familiale parvient à prendre le relais de la solidarité sociale organisée temporairement pour indemniser le chômeur. Pourtant, l'intérêt renouvelé pour les travaux de sciences sociales qui portent sur les chômeurs produits par les crises du passé – on pense aux travaux de Lazarsfeld, Jahoda et Zeisel sur les chômeurs autrichiens des années 1930, dans la petite ville de Marienthal, traduits en 1970 en Angleterre, en 1981 en France et toujours cités – laisse voir des effets qui traversent les crises économiques dans des contextes variés : la « mort sociale » ou la « privation de leur raison d'être sociale » que soulignait Pierre Bourdieu dans sa préface à l'édition française, continuent de caractériser les chômeurs des différentes périodes de crise.

Depuis plusieurs décennies déjà, la crise s'est faite structurelle et les marchés du travail contemporains ne permettent plus de fournir un emploi à tous ceux qui y prétendent. Les taux de chômage se situent certes à des niveaux différents suivant les pays mais nul n'est vraiment épargné. Si les caractéristiques de ces chômeurs laissent voir des groupes plus vulnérables que d'autres, ou plus durablement installés dans cette condition, nombre de travailleurs en emploi se sentent menacés, en situation de risque face au chômage. Les niches de stabilité se raréfient, la crise récente et les réponses qui lui ont été apportées les ont encore limitées comme le montre le cas de la Grèce : les fonctionnaires n'ont pas été épargnés, avec de fortes réductions de leurs revenus et même des licenciements en nombre....

Les chômeurs grecs interviewés par Cristina Karakioulafis (chapitre 6) font un récit précis du moment où la perte d'emploi leur a été annoncée, en rappelant la violence. Il marque le début d'un processus de réorganisation de leur vie sociale, marquée par le manque de ressources,

par un certain désœuvrement et par une perte du sens de leur existence. Le vécu est cependant différent suivant le genre, les femmes se reportant sur leur rôle traditionnel dans l'espace domestique pour s'occuper et donner un sens à leur vie mais non sans avoir toutefois le sentiment d'un certain recul social. Face au chômage massif et à la précarité généralisée, une certaine résignation s'installe, en particulier chez les plus âgés et les moins qualifiés. Mais des formes de résistance s'observent aussi : au travers de la mobilisation de solidarités familiales, dans le ménage bien sûr et dans la famille au sens large, au travers du recours au travail informel, ou encore du retour dans sa ville ou village d'origine, voire du départ vers un pays étranger...

Le chômage massif et persistant produit aussi des effets sur les travailleurs en emploi, ceux-ci se résignant progressivement aux formes d'emploi qui leur paraissent accessibles dans ce contexte. Pour retrouver un emploi, les chômeurs grecs acceptent ainsi un déclassement et une dégradation de leurs conditions de travail et d'emploi. Didier Demazière et Marc Zune (chapitre 7) s'attachent plus précisément à montrer, dans le contexte français, que l'expérience du chômage joue un rôle actif dans la dynamique des normes d'emploi, du « travail désirable ». Il ne s'agit pas seulement de l'acceptation de formes dégradées de contrat de travail que l'on connaît déjà ou bien de la recherche de la plus grande sécurité possible mais aussi de la prise en considération d'autres modalités d'activité que cette expérience biographique les conduit à concevoir comme accessibles : un auto-emploi autour d'une activité valorisée, ou encore une activité informelle. Là encore, on voit que la crise ne produit pas ses effets seulement sur des individus mais sur des ménages : le conjoint, lorsqu'il occupe un emploi stable, joue un rôle majeur pour faire de ces deux dernières voies des alternatives durables à l'emploi, couvrant les risques d'activités peu rémunératrices et peu sûres.

Les politiques de lutte contre le chômage contribuent à ce processus de conversion des travailleurs stables en travailleurs précaires ou en chômeurs prêts à accepter certaines formes d'emploi. Les emplois aidés constituent par exemple l'une des formes d'emploi susceptibles de paraître acceptables à un moment donné du processus. Ils semblent continuer de jouer leur fonction sociale de socialisation au monde du travail et au précariat, à laquelle s'ajoute une fonction de pacification, sociale à ne pas négliger. Le service civique, censé favoriser l'engagement citoyen des jeunes tout en comblant un manque de main-d'œuvre dans les associations, en est proche si l'on considère ses usages comme le fait Florence Ihaddadene (chapitre 16) : il semble utilisé pour contourner tant la crise de l'emploi associatif liée aux diminutions des subventions publiques que la crise sur le marché du travail des jeunes, tenus à distance par des employeurs qui donnent priorité aux travailleurs plus expérimentés. Dans ce processus, les intermédiaires de l'emploi dont se sont dotés la plupart des pays depuis de longues années de crise et de chômage comme le Pôle emploi en France jouent un rôle direct auprès des chômeurs, par les interactions concrètes de leurs agents avec ceux-ci. Hadrien Clouet (chapitre 15) montre comment ces « *street level bureaucrats* » que sont les conseillers de Pôle Emploi incitent les chômeurs à faire de nécessité vertu en les convaincant de réduire leurs prétentions en termes d'horaires, voire les contraignent en usant d'injonctions fermes pour leur faire accepter des emplois à temps partiel. L'activation des chômeurs apparaît comme un effet d'aubaine pour des entreprises qui voient se présenter à l'embauche des travailleurs dont les prétentions ont été ainsi préformatées.

### **Quelles résistances ?**

On sait qu'il n'existe aucune relation mécanique entre les difficultés économiques et sociales rencontrées par les mondes du travail et l'intensité de la conflictualité sociale ouverte. Les



observateurs, sociologues compris, restent le plus souvent étonnés devant la faiblesse des mouvements contestataires, les crises ayant tendance à multiplier les obstacles du passage de la souffrance sociale à l'action collective, comme le montrent de manière récurrente la faiblesse des mouvements de chômeurs. La crise économique intervenue en 2007-2008 n'a pourtant pas tardé à susciter des résistances sociales, sous des formes renouvelant parfois le répertoire classique de l'action syndicale. Se sont produites non seulement des luttes ouvrières, parfois radicalisées, contre les fermetures d'usine, mais aussi, et plus indirectement de nouvelles formes collectives et citoyennes de mobilisation tel le « mouvement des places » des « indignés espagnols » intervenu en 2011. De manière plus diffuse une série d'initiatives visant à faire face aux crises alimentaires, à maintenir des activités productives ou de soin ont vu le jour, en particulier dans les pays d'Europe du sud. Ces dernières initiatives répondent à deux logiques dont les combinaisons concrètes sont toujours à explorer empiriquement : faire face aux urgences sociales par la mobilisation bénévole et/ou militante ; participer à une action syndicale et/ou politique protestataire plus large, tout en cherchant à promouvoir des modes de fonctionnement fondés sur la démocratie directe.

Dans le cas de la logistique de la région de Padoue c'est une combinaison de facteurs économiques et politiques qui éclaire les mobilisations de travailleurs migrants dont elle a été le témoin. Parce qu'il s'agit d'un secteur relativement abrité de la crise, mais surtout, sans doute, parce qu'il est très sensible aux blocages localisés. Et parce que s'y sont produites des rencontres entre ces migrants et des militants des « syndicats de base ». Ils sont déterminés à rester dans le pays d'accueil, parce qu'ils ont connu les épreuves et les risques majeurs de la migration, et certains d'entre eux sont déjà politisés par leur participation aux « printemps arabes ». Au travers de cet exemple on voit combien circulent, en même temps que la main-d'œuvre qui les porte, des expériences sociales et politiques qui sont aussi des ressources dont les mondes du travail ne sont pas dépourvus pour résister aux stratégies néo-libérales.

Les années 2010 apparaissent comme une séquence historique dans laquelle à la fois s'aiguisent des questions classiques de la sociologie des mobilisations sociales et du syndicalisme, et se formulent de nouveaux questionnements, souvent au croisement de plusieurs regards disciplinaires. On citera les interrogations sur la manière dont les nouvelles prescriptions managériales, en particulier dans les services publics, viennent percuter le sens du travail et les identités professionnelles, suscitant des luttes pour la reconnaissance et ouvrant ainsi un nouvel espace pour une action syndicale, qui peine à s'en saisir ; sur les implications paradoxales de la juridicisation des conflits du travail, qui peut parfois soutenir le prolongement de mobilisations sous forme d'associations d'anciens travailleurs licenciés ; ou encore sur la manière dont de nouvelles formes d'emploi peuvent être investies et réappropriées en puisant dans des formes de résistance anciennes, empruntant à la fois à l'histoire du monde coopératif et à une tradition critique dans le champ de l'intervention sociale.

# Sommaire

## **Introduction**

*Anne-Marie Arborio, Paul Bouffartigue, Annie Lamanthe*

## **PARTIE I – CE QUE LA CRISE FAIT AU SALARIAT**

### **Introduction**

*Esteban Martinez*

**Chapitre 1** – Le salariat au miroir du « travail indigène » : sociohistoire d’une catégorisation occidentale

*Ferruccio Ricciardi*

**Chapitre 2** – Figures de travailleur – figures d’entrepreneur ?

*Sylvie Célérier, Alberto Riesco-Sanz, Pierre Rolle*

**Chapitre 3** – Changements organisationnels en temps de crise : les pratiques managériales au Portugal, en Espagne et en Grèce.

*Margareda Barroso*

**Chapitre 4** – De la prime à la déprime. Des effets de la crise dans le secteur de la grande distribution.

*Sophie Bernard*

**Chapitre 5** – Re-faire le monde. La logistique au secours de la crise industrielle ?

*David Gaborieau*

## **Partie II – TRAVAILLEURS DANS LA CRISE**

### **Introduction**

*François Sarfati*

**Chapitre 6** – Vivre la précarité et le chômage en temps de crise en Grèce

*Christina Karakioulafis*

**Chapitre 7** – Les chômeurs aux marges du salariat. Significations de l’auto-emploi et du travail informel

*Didier Demazière & Marc Zune*

**Chapitre 8** – Les travailleuses âgées sans emploi et sans retraite en Italie

*Tania Toffanin*

**Chapitre 9** – Transformations du travail ouvrier face à la crise du secteur automobile

*Elena Dinubila*

**Chapitre 10** – Fractures ouvrières et contestations dans la crise : les travailleurs migrants dans les entrepôts de logistique de Padoue

*Carlotta Benvegnù*

## **Partie III – LES POLITIQUES PUBLIQUES EN ACTION**

### **Introduction**

*Lionel Jacquot*

**Chapitre 11** – Référentiels des politiques publiques de crise dans les régulations des marchés du travail. Le cas de l’Italie

*Mara Bisignano*

**Chapitre 12** – Quarante ans de politiques d’emploi néolibérales au Québec

*Marie-Pierre Boucher & Yanick Noiseux*

**Chapitre 13** – La mobilité intra européenne des travailleurs : entre mécanismes d’incitation et effets de la crise

*Chryssa Paidoussi*

**Chapitre 14** – Recompositions de l’emploi public et crise du modèle statutaire. Le cas de la fonction publique d’État en France

*Aurélié Peyrin*

**Chapitre 15** – Le temps partiel aux guichets. Relations entre conseillers et demandeurs d’emploi en temps de crise

*Hadrien Clouet*

**Chapitre 16** – De l’aide à l’emploi associatif à l’emploi-aidé : les usages du service civique dans un contexte de crise du marché du travail

*Florence Ihaddadène*

**Conclusion**

*Annie Lamanthe*

**Liste des auteurs**